

PRÉFACE

Ce troisième volume du Guide expose comment la conjoncture a évolué en 1987-1988 relativement à la paix et à la sécurité internationales, et il présente les principales positions que le gouvernement canadien a adoptées en la matière ainsi que l'essentiel du débat parlementaire sur ces questions. En s'inspirant des quatre grands volets du mandat de l'Institut, l'ouvrage étudie d'abord divers aspects de la limitation des armements et du désarmement, puis il aborde les questions de défense et le dossier de la solution des conflits.

Le Guide comprend 31 chapitres distincts portant sur des questions telles que les efforts déployés pour favoriser l'établissement d'un nouveau traité sur les armes nucléaires stratégiques, l'acquisition de nouveaux équipements pour les Forces canadiennes, et l'évolution des conflits régionaux en Amérique centrale et ailleurs. Voilà autant de thèmes importants qui figurent à l'ordre du jour des gouvernements canadien et étrangers en matière de paix et de sécurité.

En 1987-1988, les grandes questions mondiales ont de plus en plus accaparé l'attention du Canada. La signature du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), au sommet de Washington en décembre 1987, la possibilité croissante que soit conclu un nouveau traité sur les armes nucléaires stratégiques, les démarches que l'URSS a faites pour retirer ses troupes de l'Afghanistan, et certains changements politiques extraordinaires en Union soviétique même sont autant d'événements qui ont attisé les débats sur l'avenir des relations Est-Ouest. Entre-temps, la guerre qui a continué à sévir entre Israéliens et Palestiniens, au Liban, au Kampuchéa, en Amérique centrale et ailleurs a mis en évidence les limites de l'influence des superpuissances. En outre, des problèmes mondiaux d'ordre socio-économique, écologique et sanitaire suscitent de plus en plus d'inquiétude, tandis que l'effet de serre et d'autres dangers commencent à menacer l'avenir de l'espèce humaine tout entière.

D'importants changements se sont produits sur la scène nationale. Cherchant à réaliser des politiques à son arrivée au pouvoir en 1984, le gouvernement Conservateur a conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis et il a entrepris de le faire sanctionner par le parlement. Il a commencé à